



Compte rendu du CSE de janvier 2026

Janvier 2026 - SoftAtHome

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de l'activité sociale SoftAtHome sur le mois de janvier.
La prochaine réunion du CSE aura lieu le 10 février 2026

1- Plan de formation

La direction a présenté le plan de formation 2026 qui couvre principalement les besoins actuels et à venir de l'équipe R&D. Les besoins des autres entités sont traités au cas par cas par chaque entité.

La CFE CGC insiste sur la qualité des formations qui doivent être sur plusieurs jours. Nous considérons que les formations gratuites de quelques heures sur Orange Learning sont plus des modules de sensibilisation que de véritable formation qualifiante.

2- Budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE

La direction a décidé de pérenniser l'augmentation 2025 du budget ASC de 0.35% à 0.40% de la masse salariale. Soit un budget moyen de 157€ par salarié sur une base de 180 salariés en France. Nous remercions la direction pour ce geste.

Pour la CFE CGC, nous sommes malheureusement encore très loin des pratiques dans le Groupe Orange qui tournent autour de 2% de la masse salariale. Cette augmentation ne permettra pas de mettre en place de nouvelles prestations aux salariés comme les chèques vacances par exemple.

3- Résultat SoftAtHome 2025

Le chiffre d'affaires 2025 est en retrait par rapport à 2024. La bonne nouvelle vient du free cash-flow (principal indicateur du Groupe Orange) qui redevient positif après 2 années dans le rouge.

Ces résultats s'expliquent par :

- Une moins bonne performance commerciale en Amérique du Nord et sur nos activités open source qu'anticipée.

- Une forte baisse de la sous-traitance en France ainsi que le remplacement des départs naturels par de la sous-traitance en Tunisie qui ont permis d'améliorer la marge et le free cash-flow.

Pour 2026, la direction de SoftAtHome souhaite dynamiser l'activité avec un objectif commercial de CA et Free Cash-Flow en croissance.

► Analyse de la CFE CGC :

2025 est une année de transition avec moins de chiffres d'affaires et une rentabilité restaurée. La politique de réduction de sous-traitance et d'offshorisations va atteindre ses limites. Seule une croissance du chiffre d'affaires permettra de relancer durablement la société.

Nous souhaitons alerter sur le recours massif au near offshore (Tunisie) et maintenant au far offshore (Inde) car elle crée des risques certains pour SoftAtHome :

- Baisse de la cohésion et du sentiment d'appartenance à une équipe, à une vision d'entreprise,
- Baisse de la qualité liée à la distance géographique et culturelle ainsi qu'à la compétence des salariés recrutés par nos sous-traitants,
- Risque de cascade de marge en travaillant via des intermédiaires locaux,
- Risque de transfert de compétence permettant à moyen terme l'émergence de concurrent low cost.

Enfin, comme vous le savez déjà, la délocalisation des emplois déséquilibre les comptes sociaux de la France.

Pour la CFE CGC, la sous-traitance en offshore est une politique à court terme qui vise à maximiser les profits. Elle ne peut être envisagée comme une politique de croissance sur le long terme.

